L'UE s'accommode de la « démocratie à parti unique » à Cuba

Analyse

PAULO A. PARANAGUA
Service International

Le rapport annuel de l'Union européenne (UE) sur les droits de l'homme, adopté par le Conseil le 16 octobre, contient une innovation conceptuelle capable de plonger dans une insondable perplexité les politologues et les juristes. A en croire ce texte, Cuba serait *« une démocratie à parti unique, où l'on célèbre des élections à l'échelle municipale, provinciale et nationale »*.

La notion de *« démocratie à parti unique »* a de quoi ravir les nostalgiques des anciennes *« démocraties populaires »* d'Europe de l'Est, désormais partie intégrante de l'UE. Elle aurait sans doute enchanté Georges Marchais, théoricien de la *« démocratie avancée »* et du *« bilan globalement positif »* de l'Union soviétique. Mais que fait pareil oxymore à Bruxelles ? On ne peut s'empêcher de rapprocher cette aberration des efforts déployés par les Européens pour normaliser leurs relations avec La Havane. Il s'agit de tourner la page de la *« position commune »* de l'UE sur Cuba, remontant à 1996, qui conditionnait la coopération aux progrès démocratiques dans l'île communiste, tout comme les sanctions symboliques adoptées après la répression du printemps 2003. L'enjeu serait de favoriser les échanges et les investissements, face à la concurrence des Etats-Unis après le rétablissement des relations diplomatiques entre les deux voisins ennemis de la guerre froide.

IL S'AGIT DE TOURNER LA PAGE DE LA « POSITION COMMUNE » DE L'EUROPE SUR CUBA, REMONTANT À 1996

Les universitaires et les commentateurs qui s'intéressent à la zone grise entre démocratie et dictature parlent ainsi de démocraties « illibérales », après avoir évoqué des démocraties hégémoniques, des démocraties plébiscitaires et des autoritarismes qui se réclament plus ou moins du suffrage universel. Il n'empêche que le parti unique reste un marqueur des totalitarismes du XXe siècle. Cuba est un des deux régimes communistes, avec la Corée du Nord, à avoir osé une succession dynastique. Même si Raul Castro a promis de passer le témoin en février 2018, d'autres membres de sa famille occupent des postes de pouvoir.

PAS DE LIBERTÉS PUBLIQUES

Dimanche 26 novembre, les Cubains sont appelés à renouveler leurs autorités municipales, première phase d'un processus qui culmine avec l'élection indirecte du chef de l'Etat par une Assemblée nationale réduite à n'être qu'une chambre d'enregistrement. Tout cela est verrouillé grâce au parti unique. Cette année, l'opposition modérée a décidé de jouer le jeu et a multiplié les candidatures indépendantes dans plusieurs municipalités, à La Havane et en province. Des agents de la Sécurité de l'Etat (la police politique) ont tout fait pour intimider les électeurs et pour dissuader les candidats, allant jusqu'à les inculper d'*« instigation au délit »*. Fin octobre, aucun d'entre eux n'avait réussi à passer le filtre. *« Nous avons agi dans le cadre de la loi et en respectant la loi*, assure l'opposant social-démocrate Manuel Cuesta Morua. *Ce sont les autorités cubaines qui ont violé les lois pour empêcher d'autres voix d'entrer dans le jeu politique. »*

Le vice-président Miguel Diaz-Canel, successeur présumé de Raul Castro, a reconnu que le gouvernement avait pris ses dispositions pour *« discréditer »* les candidatures indépendantes et éviter ainsi l'émergence d'une société civile digne de ce nom. Car, à Cuba, les seules organisations légales sont les pseudopodes du parti unique. Le régime refuse de changer la loi sur les associations et de réformer la loi électorale, une vague promesse non tenue, parmi d'autres.

Aucune des libertés publiques n'est respectée à Cuba. Ni le droit d'expression ou de réunion, ni le droit de manifestation, ni le droit d'association, ni les libertés syndicales, pas plus que le droit de grève. Sans parler du droit à un procès équitable. Le parquet n'a pas la moindre indépendance, mais la défense non plus, puisque les avocats ne peuvent exercer qu'au sein de *« cabinets collectifs »*, qui en font des fonctionnaires redevables à l'Etat plutôt qu'à leurs clients. A Arroyo Naranjo, banlieue de La Havane, le bureau d'assistance juridique Cubalex, qui conseillait les familles de prévenus sans pouvoir les représenter au tribunal, a été brutalement saccagé et démantelé par les autorités, et sa fondatrice, Me Laritza Diversent, contrainte à l'exil.

Pour alléger le fardeau de l'Etat patron, le gouvernement de Raul Castro a dressé une liste de 200 activités pouvant être désormais exercées par des entrepreneurs privés, pour leur propre compte. On dénombre déjà un demi-million de *cuentapropistas* (« microentreprises »). Cependant, le travail indépendant reste interdit à un certain nombre de métiers, tels que ceux d'avocat, d'architecte, d'informaticien, de médecin ou encore de journaliste. Le parti unique monopolise les médias et les journaux, transformés en organes de propagande. La censure règne à la télévision, à la radio, au cinéma, au théâtre ou dans l'édition. Le gouvernement tente de contrôler le cyberespace et les télécommunications. Cuba est un des pays les moins connectés du monde.

Une nouvelle génération de journalistes cubains refuse néanmoins de passer sous les fourches Caudines de la presse officielle. Des sites d'information basés à La Havane ou à Madrid, des blogs, des messageries électroniques et les téléphones portables parviennent à fissurer le blocage imposé par le régime. La situation de ces hommes et de ces femmes courageux, qui ont la passion d'un métier bridé à Cuba depuis plus d'un demi-siècle, reste toutefois précaire. Les journalistes indépendants sont harcelés, même lorsqu'ils veulent simplement rendre compte des dégâts provoqués par l'ouragan Irma. Ils sont menacés d'une condamnation pour *« usurpation de fonctions »*. Cuba n'a vraiment rien d'une démocratie. ■

paranagua@lemonde.fr

Non, le Brexit n'est pas seulement l'expression du nationalisme anglais

Selon l'historien Robert Tombs, si le vote des Britanniques en faveur du « Leave » révèle une certaine défiance vis-à-vis de l'Union européenne, il exprime avant tout leur grande confiance dans les institutions démocratiques nationales

Par ROBERT TOMBS

Le nationalisme anglais : voilà une explication de mise du vote Brexit, ce référendum de juin 2016 dans lequel 52 % de la population britannique a voté pour quitter (« Leave ») l'Union européenne (UE). Il y a un grain de vérité dans ce diagnostic. La majorité était surtout anglaise (et, on l'oublie souvent, galloise). L'Irlande du Nord a voté pour rester (« Remain »), préoccupée par ses relations avec la République d'Irlande. L'Ecosse – où les nationalistes voient dans l'UE l'indispensable soutien à l'indépendance – s'est montrée un des pays les plus pro-UE d'Europe.

A l'intérieur même de l'Angleterre, des sondages ont montré que ceux qui ont tendance à se dire « anglais » (plutôt que « britanniques »), et les régions où cette tendance est répandue, étaient plus enclins à voter « Leave ». Cette identification politique avec l'Angleterre – assez nouvelle – est certainement une réaction depuis une vingtaine d'années à la fois au nationalisme écossais et aux tensions au sein de l'UE. Pour une bonne partie de la classe ouvrière anglaise, soutenant traditionnellement le Labour (Parti travailliste), l'afflux massif de travailleurs européens (dont la destination est surtout l'Angleterre) l'emportait de loin sur les avantages que l'Union européenne pouvait théoriquement leur offrir.

Par conséquent, maints observateurs, essentiellement des partisans du « Remain », ont décrié le Brexit comme une révolte nationaliste incohérente contre l'establishment ou, tout simplement, comme une réaction xénophobe contre les immigrés, semblable au soutien à Marine Le Pen ou à Donald Trump.

Il faut se méfier des récupérations faciles. Le vote Brexit, loin d'être un geste de colère aveugle, était fondamentalement un vote de confiance dans les institutions démocratiques nationales : le jour du référendum, un sondage a montré que la motivation prédominante de la majorité était la volonté que « les décisions qui affectent le Royaume-Uni devraient être prises au Royaume-Uni ». Ce point de vue implique évidemment un refus de centralisation accrue au niveau européen.

Nous voyons ici une différence capitale entre les Anglais et les Français : même avant le référendum, seulement 6 % des Anglais soutenaient un plus grand transfert de pouvoirs vers l'UE, contre 34 % des Français. L'arithmétique élémentaire démontre donc que même la plupart des électeurs qui ont voté pour le « Remain » ne veulent pas que de plus grands pouvoirs soient accordés à l'UE – bien que cette stratégie soit la seule (selon Emmanuel Macron, parmi d'autres) qui puisse relancer le projet européen. Les Anglais sont tout simplement trop foncièrement attachés à leur propre démocratie pour s'engager à fond dans une telle aventure fédéraliste.

LE COURS DOMINANT DE L'HISTOIRE

Si révolte incohérente il y a, il faudrait la chercher parmi un certain nombre des opposants au Brexit qui essaient inlassablement de saboter ou de détourner la décision majoritaire. Le philosophe John Gray les a même comparés aux *« compagnons de route »* de l'époque stalinienne, motivés par un utopisme comparable et un désir de se trouver du côté de ce qui leur semble le cours dominant de l'histoire. La possibilité qu'un vote populaire et démocratique puisse être renversé par les actions d'une minorité influente est une des causes des tensions politiques qui font actuellement frémir le pays.

Le vote « Leave » traduisait une certaine confiance nationale anglaise, qui a grandi depuis les années 1980. Avant cette époque, l'adhésion à la CEE semblait la seule façon pour « l'homme malade de l'Europe » de sortir d'un déclin économique. Depuis, l'homme malade a récupéré ses forces. Aujourd'hui, la proportion des échanges commerciaux du Royaume-Uni au sein de l'UE est inférieure à celle de tout autre Etat membre, Malte exceptée. De plus, cette proportion va en diminuant depuis une décennie, tandis que les échanges au niveau mondial grimpent. Par conséquent, une CEE puis une UE chancelantes semblent à beaucoup d'Anglais plus une source de problèmes que d'avantages. Des sondages Eurobaromètre avant le référendum ont montré que le Royaume-Uni était le seul Etat membre où une majorité des citoyens considèrent que leur pays serait mieux placé pour affronter l'avenir à l'extérieur de l'UE. (C'est surtout cette donnée qui m'a fait prédire le vote « Leave ».)

Ainsi, on peut bien trouver plusieurs aspects nationaux ou même, si l'on veut, nationalistes dans le vote Brexit. Mais privilégier cette analyse occulterait une conjoncture plus générale et tout aussi importante. Loin d'être une spécificité anglaise, les opinions négatives sur l'UE sont présentes partout en Europe occidentale. Au moment du référendum, les sondages du Pew Research Center ont montré que l'UE était aussi impopulaire en Allemagne et aux Pays-Bas qu'au Royaume-Uni, et plus impopulaire en Espagne, en France et en Grèce.

La différence n'est pas dans les sentiments mais dans les actes : ce sont les Anglais, et non pas les Grecs ou les Français, qui ont voté pour quitter l'UE. Pour des raisons plutôt conjoncturelles qui datent de l'époque de Tony Blair, le Royaume-Uni ne fait pas partie de l'Eurozone. Par conséquent, quitter l'UE fait courir moins de dangers. On pourrait dire que les Anglais ont voté « Leave » tout simplement parce qu'ils croyaient pouvoir le faire. D'autres pays également eurosceptiques croient qu'ils ne le peuvent pas – on se souvient, par exemple, de la volte-face de Mme Le Pen sur ce sujet.

Le gouvernement britannique, loin de jouer la carte nationaliste, a proposé à l'Union européenne un partenariat économique et diplomatique, en restant extrêmement conciliant dans son langage et dans ses actes. Des porte-parole de l'UE ont répondu en termes méprisants, même comminatoires. Ils exigent une sorte de rançon exorbitante dépourvue de base légale. Ils créent des obstacles arbitraires aux négociations, en contradiction avec l'article 50 du traité de Lisbonne, qui ordonne que l'UE « négocie et conclue… un accord ». Est-ce faire preuve de nationalisme si beaucoup d'Anglais réagissent mal à ce genre de pression ? ■

¶
Robert Tombs
est professeur d'histoire à l'université de Cambridge (Royaume-Uni). Il participera au 28e Festival international du film d'histoire de Pessac, dont le thème est « So British ! », où il prendra part à deux débats

Une autre histoire de la conquête arabe

À L'OMBRE DE L'ÉPÉE. NAISSANCE DE L'ISLAM ET GRANDEUR DE L'EMPIRE ARABE
de Tom Holland
éd. Saint-Simon, 377 pages, 22,90 euros

Le livre

Comment meurent les empires ? Le sujet a fasciné historiens, dramaturges et scénaristes. Des plus hautes instances universitaires à Hollywood, de la thèse aux péplums. Mais comment naissent les empires ? Cette question-là, le Britannique Tom Holland l'a croisée au fil de ses écrits sur l'Antiquité gréco-romaine, sa spécialité. Réponse : en général, un empire disparaît quand un autre prend sa place.

Ce n'est pas comme au cinéma. Le processus est souvent long et complexe, pas forcément mécanique. C'est celui d'une lente décomposition, cependant qu'émerge un ordre nouveau. Historien, Tom Holland enterre ici deux des empires qui lui sont familiers : Rome et la Perse, l'un et l'autre vaincus par l'avènement de ce qu'il appelle l'empire arabe. D'où venait-il, celui-là, comment s'est-il formé ? Où, quand exactement ? Raconter les débuts de la conquête arabe, la façon dont elle a terrassé Perses et Romains, avant de gagner l'Indus et la péninsule Ibérique, a conduit Tom Holland à aller aux origines de l'islam.

Son livre est paru aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne en 2012. Il a souvent déplu aux représentants des communautés musulmanes. Tom Holland a été menacé par des islamistes. Sa foisonnante saga sur la conquête arabe a suscité une belle controverse – de haut niveau. Car aller aux origines de l'islam, c'était s'interroger sur les sources du Coran.

Quand, à la fin du XIXe siècle, les dominicains de Jérusalem créent l'Ecole biblique, leur ambition est de dépasser l'hypothèse du livre directement inspiré, voire dicté, par Dieu. Il s'agit de questionner l'historicité de la Bible. Le Vatican les a d'abord censurés. Puis, au fil des ans, les papes ont accepté l'idée que l'approche scientifique de la multiplicité des sources de la Bible n'ébranlait en rien la force du message final – le fondement de la foi chrétienne.

FRESQUE PICARESQUE

Si l'on applique le même traitement au Coran, on s'éloigne de la stricte tradition musulmane sur la révélation faite au prophète Mahomet par l'intermédiaire de l'ange Gabriel. On raconte une époque, celle qui a précédé le Prophète et celle de ses successeurs, ceux qui, au nom de l'islam, partent à la conquête du monde. On observe que le Coran, sous forme de livre unique, n'apparaît pas avant 650, une vingtaine d'années après la mort de Mahomet. Si on soumet le livre à une analyse critique, on décèle une foule d'influences, qui étaient celles de ce début de VIIe siècle dans le désert du Hedjaz et alentour.

Certains savants musulmans en conviennent, mais dans un débat resté confiné aux chercheurs. Tom Holland, lui, est un écrivain puissant : sa fresque picaresque sur la formation de l'empire arabe se lit comme un roman. Nul manque de respect ici pour l'islam, ni pour les autres monothéismes. Holland n'est pas dans la querelle théologique. Il raconte et s'interroge, comme le ferait un conteur, la nuit venue, dans l'immensité du Hedjaz. ■

ALAIN FRACHON